



Note d'orientation de la CEA

Progrès de l'Afrique sur la voie du développement durable pendant la pandémie de COVID-19 : enseignements tirés pour la planification du développement

1. Introduction

En 2020, le monde a connu de fortes perturbations sur les plans de l'offre et de la demande, tant au niveau mondial que national, du fait de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a entraîné une contraction de la croissance économique, des revenus et de l'emploi (en raison de l'imposition de mesures de confinement), une faible demande extérieure, une chute des prix des produits de base, l'effondrement du tourisme et une diminution des envois de fonds (CEA, 2021a ; Nations Unies, 2021). La pandémie et les autres catastrophes auront une incidence négative sur la réalisation des objectifs de développement durable, définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et des aspirations énoncées dans l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.

Bien que l'Afrique ait connu des avancées en matière de réduction de la pauvreté et de croissance économique au cours des dernières décennies, le rythme de réduction de la pauvreté a été lent, et la croissance économique, insuffisante et peu propice à la création d'emplois et à la promotion d'un développement vert. En outre, les économies africaines sont vulnérables aux chocs et aux risques de catastrophe, tant anthropiques que naturels, qui

ont, à terme, un effet négatif sur les moyens de subsistance et les résultats en matière de croissance. La pandémie a mis en évidence et accentué la vulnérabilité systémique des économies qui ont peu de moyens d'y faire face, en particulier, en Afrique.

La présente note d'orientation fournit un résumé succinct des progrès accomplis par l'Afrique en matière de développement durable, en se concentrant sur la croissance économique, la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'environnement en période de COVID-19, et en tire les conséquences pour la planification du développement.

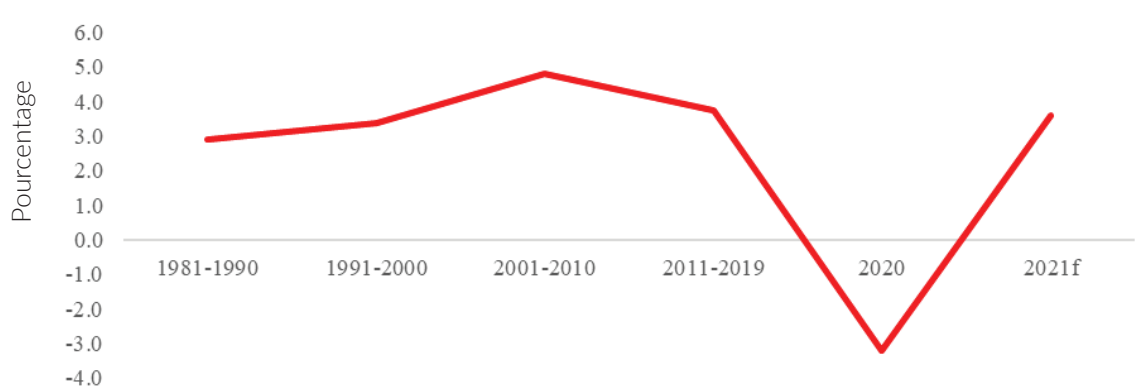
2. Résultats de l'Afrique par rapport au Programme 2030 et à l'Agenda 2063

2.1 Aperçu des résultats en matière de croissance

Le taux de croissance économique de l'Afrique a non seulement été insuffisant, mais aussi instable (figure I). Sur la période 2011-2019, l'Afrique a enregistré une croissance moyenne de 3,8 % par an, soit moins que le taux requis pour atteindre l'Objectif de développement durable n°1 (éliminer complètement l'extrême pauvreté, d'ici à 2030)¹. La pandémie a encore davantage freiné la croissance économique de l'Afrique, le PIB réel se contractant en 2020 et ne devant atteindre, selon les projections, qu'une croissance de 3,6 % en 2021 et de 3,8 % en 2022 (CEA, 2021a). Si la croissance se poursuit à ce rythme, l'Afrique ne sera pas en mesure d'atteindre l'objectif n° 1 susvisé. En outre, la croissance économique du continent n'a

¹ Depuis l'adoption du Programme 2030, les pays africains n'ont pas réussi à maintenir le taux de croissance annuel cible de 7 %, qui est une condition préalable à la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays en développement.

Figure I: Taux de croissance moyen du PIB, 2011–2021



Abréviation : « f » signifie « prévision ».

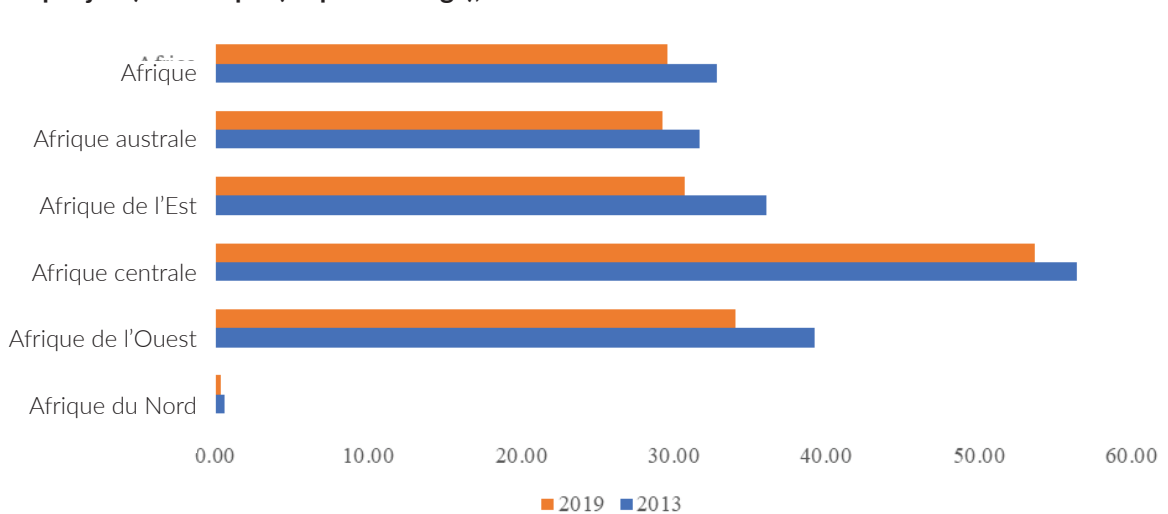
Source : CEA (2021a) et CEA (2021b).

pas engendré beaucoup d'emplois en raison du faible développement des industries à forte intensité de main-d'œuvre et d'un contexte commercial peu favorable. Selon les estimations, entre 1,3 et 3 millions d'emplois sont perdus chaque année du fait de la conjoncture défavorable créée par les obstacles administratifs, la corruption, l'insuffisance des infrastructures et la mauvaise administration fiscale, entre autres difficultés (BAD, 2019). De surcroît, la pandémie a occasionné d'importantes pertes d'emplois. Une étude récente portant sur 15 pays africains a indiqué qu'un tiers de la population en âge de travailler avait perdu son emploi pendant la pandémie (BAD, 2021).

2.2 État de la pauvreté en Afrique

Au cours de la période 2000-2019, les progrès de l'Afrique en matière de développement durable ont été mitigés. Bien que le continent ait enregistré des progrès en matière de réduction de la pauvreté au cours des dernières décennies, ces progrès ont été lents, un tiers de la population du continent vivant dans la pauvreté en 2019. À l'exception de l'Afrique du Nord, toutes les sous-régions ont été nettement en deçà de l'objectif, et la perspective d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 s'est encore éloignée sous l'effet de la pandémie (figure II). En outre, la pandémie a eu des répercussions directes et indirectes sur les progrès accomplis dans la réalisation de chacun des objectifs et aspirations, rendant

Figure II: Proportion de la population active occupée vivant sous le seuil de pauvreté international (1,90 dollar É.-U. par jour) en Afrique (en pourcentage), 2013–2019



Source : FAO et al., (2020).

ainsi encore plus difficile la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Selon des estimations récentes, la pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation de la pauvreté mondiale en faisant basculer 71 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020, l'Afrique étant particulièrement touchée à cet égard². Selon de récentes estimations, quelque 38,7 millions d'Africains supplémentaires pourraient sombrer dans l'extrême pauvreté en 2020 et 2021 (BAD, 2021). Le rythme actuel des progrès est donc insuffisant pour permettre au continent d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et les aspirations de l'Agenda 2063.

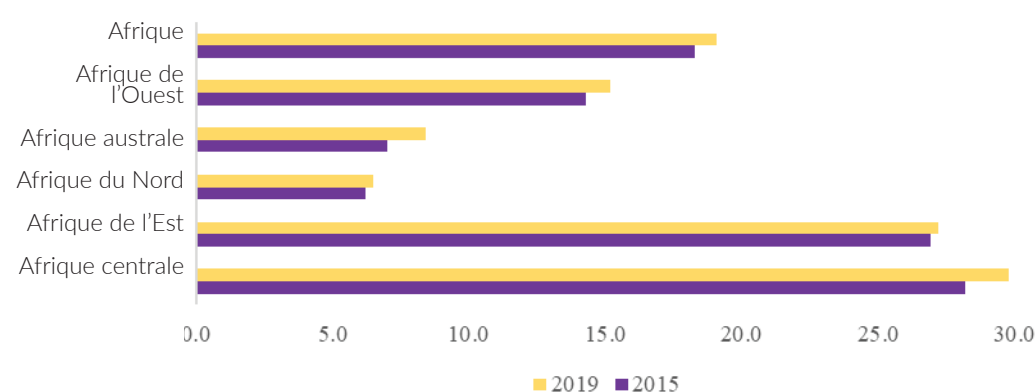
2.3 Progrès en matière de faim et de sécurité alimentaire

Le nombre de personnes souffrant de la faim en Afrique a augmenté, représentant environ 36 % de la population sous-alimentée dans le monde en 2019 (FAO et al.,

2020). La prévalence de la sous-alimentation en Afrique a cru, passant de 18,3 % en 2015 à 19,1 % en 2019, soit plus du double de la moyenne mondiale (8,9 %). L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est comptaient à elles deux une grande partie de la population sous-alimentée (figure III). La pandémie a également aggravé la situation d'insécurité alimentaire du continent, laquelle avait déjà commencé à se détériorer avant le début de la pandémie. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont enregistré une augmentation de 135 % du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire depuis le début de la pandémie (Nations Unies, 2021). Selon une autre étude, 97,7 millions d'Africains risquent de souffrir de faim et de malnutrition aiguës en 2020 en raison de la pandémie et d'autres catastrophes telles que les conflits et les phénomènes météorologiques extrêmes (Réseau mondial contre les crises alimentaires, 2021). Ainsi, la pandémie et d'autres catastrophes ont aggravé la situation d'insécurité

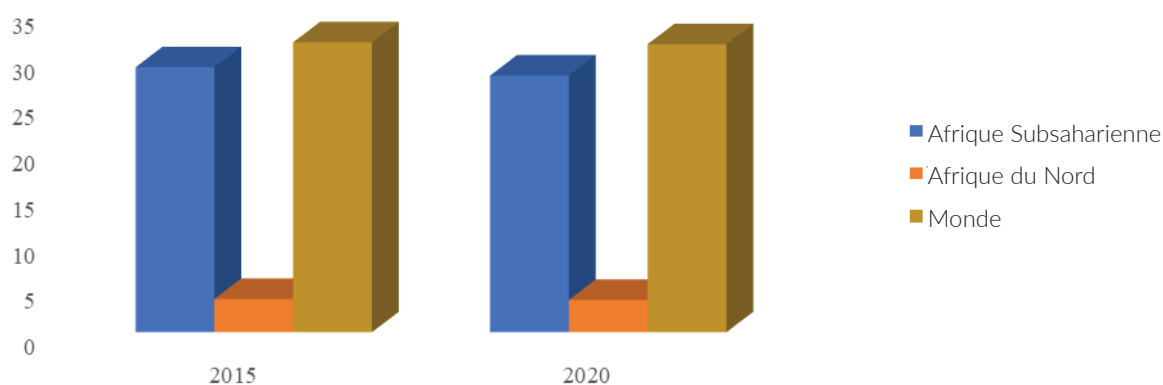
² Voir https://sdgs.un.org/goals/goal1#targets_and_indicators. (en anglais).

Figure III : Nombre de personnes sous-alimentées en Afrique (en millions), 2015-2019



Source : FAO et al., (2020).

Figure IV : Évolution de la part des terres couvertes de forêts



Source : Nations Unies (2020).

alimentaire sur le continent, et une grande partie de la population se retrouve sans système de protection sociale.

2.3 Environnement, vulnérabilité et catastrophes

Les changements climatiques continuent d'accroître les risques de catastrophes liées aux conditions météorologiques et à la vulnérabilité du continent (par exemple, du fait de l'augmentation de la fréquence et de la gravité des inondations et des sécheresses), ce qui nuit à la croissance, à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Sur les 15 pays les plus vulnérables au monde en raison de leur faible capacité d'adaptation, la majorité (11) se trouve en Afrique (Behlert et al., 2021). En 2020, 80 catastrophes au total ont été enregistrées en Afrique, les inondations ayant touché sept millions de personnes (Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED) et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (DRR), 2021). En 2020, la part de la population touchée par une catastrophe a augmenté par rapport à la moyenne enregistrée pour la période 2000-2019. De 2008 à 2018, plus de 157 millions de personnes, réparties dans 44 pays africains, ont été directement ou indirectement victimes de catastrophes, engendrées pour la plupart par des risques naturels (DRR, 2020). En outre, en 2016, seuls 12,9 % de la population du continent étaient couverts par au moins un système de protection sociale, une grande partie de la population se trouvant ainsi en situation de vulnérabilité face aux crises économiques, sanitaires et autres.

Les progrès de l'Afrique dans les domaines du foncier et de la biodiversité ont été insuffisants, puisque seulement 41 % des principales zones de biodiversité marine ont obtenu le statut de zone protégée. L'exploitation incontrôlée de la pêche a contribué à la diminution des stocks de poissons. L'Afrique a également connu le taux annuel de perte nette de forêts le plus élevé de tous les continents (figure IV), ce qui a porté atteinte au bien-être des populations, augmenté le risque d'extinction des espèces et aggravé les changements climatiques (Nations Unies, 2020). Parmi les principaux facteurs de dégradation des terres, on citera la déforestation, les pratiques agricoles non respectueuses de l'environnement et l'urbanisation, ainsi que l'insécurité foncière et la pauvreté généralisée.

Dans l'ensemble, il ressort des éléments présentés jusqu'ici que les progrès de l'Afrique dans les domaines économique, social et environnemental ont été, d'une part, insuffisants

et, d'autre part, loin d'être solides, comme en témoigne la vulnérabilité accrue aux chocs multiples et aux risques de catastrophe.

Conclusions et enseignements tirés pour la planification du développement

Le potentiel de croissance économique et de transformation du continent est mis à mal par des facteurs naturels et anthropiques, tels que les pandémies, la dégradation de l'environnement, les changements climatiques, les conflits et d'autres phénomènes. Ces facteurs rendent les économies africaines vulnérables au risque que sont les catastrophes fréquentes, qui freinent les progrès en matière de développement et ralentissent le rythme de transformation du continent. L'un des principaux enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 tient à la nécessité de rendre les plans de développement résilients et inclusifs. On ne saurait assurer un développement durable sans résilience, et on ne saurait devenir résilient sans développement durable.

La présente note d'orientation met en lumière les principales questions en vue de promouvoir un développement durable sur le continent, notamment :

La vulnérabilité du continent aux multiples chocs et risques de catastrophe s'est accrue, comme on a pu le constater pendant la pandémie de COVID-19. En limitant les effets des chocs et des risques, les économies africaines pourront parvenir à un développement durable. Pour ce faire, il faudra qu'elles renforcent leur résilience en intégrant cette vulnérabilité et les risques de catastrophe dans la planification du développement à tous les niveaux et dans les différents secteurs, conformément à la situation de chaque pays ;

Pour renforcer et maximiser le lien entre résilience et développement durable, il est nécessaire d'améliorer la planification du développement en réajustant les priorités de développement au moyen de nouveaux outils de planification du développement. La conception de plans de développement résilients et inclusifs devrait s'appuyer sur des données probantes appropriées propres à éclairer la hiérarchisation, la chronologie et la mise en œuvre d'un ensemble intégré d'interventions en matière de développement, aux fins d'un développement résilient et durable ;

À l'ère du développement durable, les plans de nouvelle génération doivent viser à un développement résilient, inclusif et cohérent. Pour ce faire, il faut tenir compte des risques de catastrophe et des autres besoins de développement dans les politiques, stratégies et plans de développement nationaux. Le recours à des outils de planification intégrée du développement, tels que la boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports, peut faciliter ce processus, en permettant d'aligner les interventions en matière de développement durable sur les aspirations et les priorités des pays ;

Il est également nécessaire de constamment renforcer les capacités des responsables de la planification du développement en Afrique, par le biais de formations visant à améliorer les connaissances et les compétences nécessaires à la conception de plans et d'applications aux fins d'un développement résilient et inclusif en adoptant une planification, des approches et des outils intégrés.

Références

Banque africaine de développement (2019). Perspectives économiques en Afrique 2019 : Performances macroéconomiques en Afrique et perspectives.

_____ (2021). Perspectives économiques en Afrique 2021 : De la résolution de la dette à la croissance – Une feuille de route pour l'Afrique.

Behlert, Benedikt, et al., (2021). WorldRiskReport 2020. Bündnis Entwicklung Hilft, Allemagne.

Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes et Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (2021). 2020: the non-COVID year in disasters – global trends and perspectives. Disponible en anglais à l'adresse : <http://hdl.handle.net/2078.1/245181>.

Commission économique pour l'Afrique (2015). Réaliser le développement durable en Afrique par le biais d'une croissance verte inclusive : Agriculture, écosystèmes, énergie, industrie et commerce – Le Rapport sur le développement durable en Afrique, cinquième édition, Addis-Abeba.

_____ (2016). Mesures propices à une économie verte inclusive en Afrique, Addis-Abeba.

_____ (2021a). Performances et perspectives économiques trimestrielles en Afrique janvier-mars 2021, Addis-Abeba.

_____ (2021b). Africa Sustainable Development Report: Towards Recovery and Sustainable Development in the Decade of Action (Rapport sur le développement durable en Afrique : vers la reprise et le développement durable pendant la Décennie d'action) (à paraître) en anglais, résumé en français.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et al., (2020). L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020 – Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable. Rome.

Réseau mondial contre les crises alimentaires et Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (2021). 2021 Global report on food crises (édition 2021 du Rapport mondial sur les crises alimentaires). Disponible en anglais à l'adresse : <https://www.wfp.org/publications/global-report-food-crises-2021>. (Résumé en français à l'adresse : <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC%202021%20In%20Brief%20French.pdf>)

Plateforme de connaissances sur la croissance verte (2016). Measuring inclusive green growth at the country level: taking stock of measurement approaches and indicators. Document de travail 02/2016. Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Partenariat pour l'action en faveur de l'économie verte (2016). Integrated planning & sustainable development: challenges and opportunities. Programme des Nations Unies pour le développement.

Nations Unies (2020). The Sustainable Development Goals report 2020 (édition 2020 du rapport sur les objectifs de développement durable) en anglais, New York.

Nations Unies (2021). World Economic Situation and Prospects (Situation et perspectives de l'économie mondiale) en anglais, New York.

Programme des Nations Unies pour le développement et al., (2019). Learning module 2: territorial planning to achieve the SDGs. (en anglais)

Programme des Nations Unies pour le développement et Programme des Nations Unies pour l'environnement (2011). Mainstreaming climate change adaptation into development planning: a guide for practitioners. Nairobi. (en anglais)

Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (2021). Highlights: Africa regional assessment report 2020 (à paraître). Nairobi. (en anglais)

Cette note d'orientation est préparée par:

Bartholomew Armah et Tadele Ferede Agaje
Division de la macroéconomie et de la gouvernance,
Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Commandes

Pour commander des exemplaires de la note d'orientation *Progrès de l'Afrique sur la voie du développement durable pendant la pandémie de COVID-19 : enseignements tirés pour la planification du développement*, de la Commission économique pour l'Afrique, veuillez contacter:

Publications Commission économique pour l'Afrique
P.O. Box 3001 Addis-Abeba, Éthiopie
Tél : +251-11- 544-9900, Télécopie: +251-11-551-4416
Adresse électronique : ecainfo@uneca.org
Site Web : www.uneca.org